

**Comité des Ministres du Conseil de l'Europe,
Rencontres annuelles sur
La dimension religieuse du dialogue interculturel
Erevan 2 & 3 septembre 2013.**

**Liberté de religion dans le monde d'aujourd'hui :
défis et garanties.**

Messieurs les Ministres,
Madame la Représentante du Secrétaire Général,
Eminences,
Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s Ami(e)s.

Tout d'abord, permettez-moi de relayer ici le message de gratitude que les dignitaires du bouddhisme en Europe adressent au Comité des Ministres qui convie le représentant des bouddhistes d'Europe à ces rencontres pour la troisième année. Que les autorités arméniennes qui nous reçoivent si généreusement soient également remerciées.

Que l'on soit simple citoyen européen ou en charge de responsabilités civiles ou religieuses, lorsque l'on prononce "liberté de religion", pense-t-on tolérance... sous-entendu sous surveillance, acceptation... sous-entendu sous caution, pense-t-on respect ou pense-t-on sincèrement reconnaissance d'une pleine et entière liberté au bénéfice d'une conviction autre que la sienne ?

Les mutations contemporaines du paysage religieux sont sans précédent et relèvent de l'inouï. Des lieux de pratique dédiés à des cultes historiques sont vendus, voire démolis tandis que le paysage est ponctué de bâtiments aux architectures plus inattendues abritant des cultes récemment importés d'Orient : mosquées, temples hindouistes, pagodes et temples bouddhistes. Parallèlement, des salles polyvalentes, louées ou prêtées hebdomadairement, abritent d'autres cultes venus de l'Ouest. L'offre des croyances se diversifie faisant exploser le fait religieux au point que des esprits piquants la perçoivent comme un marché des cultes. C'est une situation en rupture car ces religions faussement qualifiées de "nouvelles", sont passées du stade de présences à peine repérable dans l'espace public à celui de religions institutionnalisées¹. C'est inédit.

1. Défis et garanties sont les deux faces d'un même processus, citons trois évolutions à l'œuvre sous nos yeux :

Lorsque des organisations religieuses ont partie liée avec le pouvoir politique (l'actualité rappelle cruellement que cela concerne aussi les bouddhistes), les minorités religieuses locales ne bénéficient pas d'un accès égalitaire aux prérogatives de la religion dominante. C'est un défi pour l'implantation de la démocratie substantielle ; c'est la garantie de tensions systémiques qui, tôt ou tard, tireront partie d'une brèche pour, au mieux se manifester rudement, au pire se retourner contre leurs oppresseurs.

La prolifération de mouvements religieux uniquement axés sur le fait de redonner espérance aux déshérités, contraint les religions ayant transmis sans interruption des traditions multiséculaires, voire multimillénaires, à réajuster sans cesse la balance entre protection de leur précieuse tradition et adaptation au monde qui mute. Défi : la surenchère d'espérance ; garantie : une recherche aussi juste que possible du balancier entre tradition et contemporanéité.

¹ Cf travaux d'Henry Laurens, historien français du monde arabo-musulman.

L'essaimage de mouvements autonomes d'orientations religieuses ou syncrétiques de type "mode de vie pour classes moyennes supérieures", pose la question des rapports que ces communautés urbaines, sincères dans leur foi, souhaitent entretenir ou non avec les mouvements confessionnels organisés, et plus largement avec la société civile. A l'heure où toutes sortes de minorités revendiquent des statuts égalitaristes, on peut redouter le défi de la ghettoïsation. La garantie : la stimulation des organisations religieuses historiques à constamment revenir au cœur de leur corpus pour se centrer sur leurs messages essentiels.

2. Liberté de religion

Une liberté substantielle se conçoit-elle sans contrainte ? Si non, où placer les contraintes pour garantir la liberté de religion ? Et si la seule contrainte n'était autre que l'injonction de perpétuation de la liberté de religion ?

Une contrainte majeure au bénéfice de la liberté de religion tient à ce que les Etats et les religions œuvrent solidairement à garantir cette liberté au fil du temps. La contrainte de cette contrainte est l'engagement au dialogue multimodal, c'est-à-dire dialogue intrareligieux, dialogue interreligieux, dialogue entre les mouvements de convictions (confessionnels ou non), dialogue entre les religions, dialogues des religions avec les pouvoirs publics et les autres corps intermédiaires.

La sécularisation de la société par la séparation du politique et du religieux, constitue une clé déterminante pour la liberté de conscience et de religion. Observons tout de même que la laïcité contribue également à l'individualisme, donc à l'autonomisation de la personne. Il revient alors à chacune et chacun de gouverner l'individualisme avec sagesse pour se préserver de l'égoïsme.

La séparation du politique et du religieux fait que l'Etat n'interdit ni ne favorise aucune religion. C'est leur traitement égalitaire qui garantit la liberté de religion et, partant, la liberté religieuse sans laquelle la liberté de religion reste incomplète.

Ces trois points : liberté substantielle, contrainte et séparation des pouvoirs, circonscrivent un défi : l'obligation de revisiter sans cesse la dialectique entre détention de LA vérité et cohabitation avec d'autres croyances dans des vérités alternatives à celles que l'on porte soi-même. Si cette démarche est mal conduite ou absente, une hiérarchisation des croyances risque de s'installer.

3. Position des bouddhistes d'Europe à propos de la liberté de religion.

En tant que religion nouvellement établie en Occident, les pratiquants du bouddhisme ont tout à gagner de la séparation des Eglises et de l'Etat.

Non prosélytes, les bouddhistes n'ont pas à convaincre leurs congénères à la conversion mais à encourager chacune et chacun à s'engager dans une voie spirituelle ou philosophique qui lui convienne, la doctrine bouddhique faisant désormais partie des possibles. Les propositions sont nombreuses, les sensibilités individuelles sont variées, à charge pour chacun d'apprécier la voie qui lui convient et de faire crédit à autrui d'avoir trouvé la voie qui lui correspond le mieux. Ainsi, les relations interindividuelles à propos des croyances et incroyances n'ont aucune raison d'être violentes ni même hiérarchisables.

Gageons que nous nous accorderons ici sur le fait que l'acuité avec laquelle se pose la question de la liberté de religion rend témoignage de la souffrance qu'expérimentent de nombreuses consciences.

4. Trois conditions à la liberté de religion.

- L'accentuation des dialogues intrareligieux pour faciliter la survenue des meilleurs équilibres possibles entre maintien des traditions authentiques et adaptation à la contemporanéité.
- L'accentuation des dialogues interreligieux de sorte à ce que les religions historiques et nouvellement implantées d'une part, et les religions anciennes et plus récemment apparues d'autre part, se dédramatisent mutuellement, pour une plus grande fluidité de leurs rapports. Le passage de la discussion à la conversation, lorsqu'il a lieu, marque la transformation des rapports de réciprocité en relations de liberté mutuellement reconnue.
- L'union des religions pour un enseignement de qualité du fait religieux au cours de la scolarité. Il a été souligné l'an passé à Dürres que la connaissance fait reculer les approximations et les présupposés.

En conclusion prospective :

- a) Certains sociologues des religions² parlent déjà de la société post-laïque ; l'Europe se démarquant des autres régions du monde par l'exculturation progressive du religieux³. Le contexte de la liberté de religion n'a pas fini de connaître des transformations.
- b) L'émiettement des diasporas a inversé le mouvement missionnaire Nord / Sud d'autrefois, déstabilisant les imaginaires collectifs quant à la liberté de religion.
- c) Etablir puis maintenir la démocratie dans une aire géographique nécessite de la force pour protéger ce trésor contre les processus de dévoiement par appropriation et avidité du pouvoir. Les mouvements de convictions guidés par une éthique éprouvée ont un rôle majeur à jouer.

Je vous remercie.

Michel Aguilar

² En particulier un sociologue allemand des religions dont je dois retrouver le nom.

³ Cf les travaux récents de Danielle Hervieu-Léger : exculturation signifiant la sortie de la culture religieuse dans la constitution des références culturelles contemporaines.